



### COLLECTE RAPIDE DE DONNÉES AVEC LES PARTIES PRENANTES

*Pour une collecte rapide et participative des données*

Il existe plusieurs approches pour la collecte rapide de données avec les parties prenantes afin de recueillir rapidement, mais systématiquement, des données lorsque le temps sur le terrain est limité. Ces pratiques de collecte rapide de données sont également utiles lorsqu'il y a des contraintes budgétaires ou une disponibilité limitée de données secondaires fiables. Par exemple, les limitations de temps et de budget peuvent empêcher l'option d'utiliser des enquêtes par échantillonnage représentatif.

- **ENTRETIENS INDIVIDUELS** : Entretiens individuels avec des personnes ou des informateurs clés sélectionnés pour leurs connaissances ou leurs opinions diverses. Les entretiens sont qualitatifs, approfondis et semi-structurés.
- **DISCUSSION DE GROUPE ou GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES** : Il s'agit d'une conversation animée par des participants qui ont des connaissances sur un sujet donné et qui sont suffisamment à l'aise les uns avec les autres pour discuter librement d'une question choisie.
- **MINISONDAGES** : Il s'agit d'entretiens avec cinq à cinquante personnes, généralement sélectionnées en raison de leur compréhension spécifique des questions ciblées. Des questionnaires structurés sont utilisés avec un nombre limité de questions fermées.
- **GROUPES DE DISCUSSION** : Il s'agit d'une discussion animée réunissant un groupe homogène de cinq à douze participants pour discuter entre eux de questions et d'expériences. Il est souvent utilisé pour tester une idée ou pour obtenir une réaction sur des sujets spécifiques.
- **DISCUSSIONS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ** : Il s'agit d'une réunion publique ouverte à tous les membres de la communauté, qui peut être animée avec succès avec une centaine de personnes ou plus. Un modérateur dirige la discussion et pose des questions, mais la discussion se déroule principalement entre les membres de la communauté.
- **OBSERVATION DIRECTE** : Des équipes d'observateurs enregistrent ce qu'ils entendent et voient sur un site en utilisant un formulaire d'observation détaillé. L'observation peut porter sur l'environnement physique ou sur les activités, processus ou interactions en cours.
- **COLLECTE DE DONNÉES SECONDAIRES** : Cette méthode implique la collecte sur place de données secondaires existantes, telles que les ventes à l'exportation, les informations sur les prêts, les statistiques sur les services de santé, etc. Ces données complètent les informations recueillies à l'aide de méthodes plus qualitatives telles que les entretiens, les groupes de discussion et les discussions communautaires.
- **MARCHE TRANSVERSALE** : Il s'agit d'une méthode dans laquelle un évaluateur et un membre de la communauté sélectionné se promènent ensemble dans la zone d'étude, tandis que le membre de la communauté indique et parle des endroits importants, des entreprises, des quartiers, etc. et discute des questions connexes.
- **CARTOGRAPHIE DE LA COMMUNAUTÉ** : Cela nécessite la participation des résidents sur le site d'un programme. Elle peut être utilisée pour aider à localiser les ressources naturelles, les itinéraires, les points de prestation de services, les marchés régionaux, les points chauds, etc. sur



une carte de la région, ou pour utiliser les commentaires des résidents afin d'orienter le développement d'une carte qui inclut ces informations.

**Source :** @USAID, 2010 *"TIPS - Utilisation des méthodes d'évaluation rapide"*.



### QUOI ?

---

L'entretien individuel est un entretien avec des informateurs clés, ou entretien qualitatif, dont l'objectif est très spécifique. Il consiste à identifier différentes parties prenantes particulièrement bien informées sur un sujet (que nous appelons "informateurs clés"), et à leur poser des questions sur leurs expériences et leurs commentaires sur un sujet spécifique. Ces entretiens sont généralement menés en face à face avec les informateurs.

### POURQUOI ?

---

Les entretiens ciblés et guidés constituent une autre source d'information essentielle. Ils sont suggérés comme un moyen de consulter les acteurs clés pour chaque domaine thématique. Au cours des entretiens, le partenaire de mise en œuvre et l'équipe pays doivent vérifier, augmenter et renforcer les données disponibles en fonction des contributions des parties prenantes urbaines bien informées. Cela devrait mettre les résultats de l'étude documentaire sous la loupe de ces groupes, qui ont des connaissances spécifiques dans l'un des douze chapitres.

### COMMENT ?

---

Voici les étapes à suivre pour préparer un entretien individuel :

- **Préparation de l'entretien**

Les questions clés de l'entretien concernent le **quoi**, le **pourquoi** et le **comment** : **le quoi** - acquérir une connaissance préalable du sujet à étudier ; **le pourquoi** - formuler un objectif clair pour l'entretien ; et le **comment** - se familiariser avec les différentes techniques d'entretien et décider lesquelles appliquer pendant les entretiens.

- **Acquérir des connaissances préalables sur le sujet**

Avant l'entretien, il convient de réaliser une étude sur le sujet et de réfléchir à la manière dont les entretiens seront analysés et dont les résultats seront vérifiés et rapportés.

- **Clarifier l'objectif de l'entretien**

Formulez clairement l'objectif de l'entretien et envoyez-le à la personne interrogée avant l'entretien.

- **Préparer les questions**

L'entretien individuel comprend deux types de questions : les questions fermées (les réponses sont des faits) et les questions ouvertes (les personnes interrogées donnent leurs opinions et leurs commentaires). L'enquêteur doit établir une liste de questions portant sur les faits à recueillir et sur les opinions individuelles. Les questions ouvertes peuvent commencer par des questions générales suivies de sous-questions plus concrètes et pertinentes. L'enquêteur doit savoir sur quoi il pose la question et pourquoi il la pose. En outre, chaque question d'entretien peut être évaluée en fonction d'une dimension thématique et dynamique. Une bonne question d'entretien doit contribuer,

d'un point de vue thématique, à la production de connaissances et, d'un point de vue dynamique, à la promotion d'une bonne interaction d'entretien.

Envoyer la liste des questions (10-15 questions) aux personnes interrogées avant l'entretien, afin qu'elles puissent se préparer aux questions.

- **Horaire de l'entretien**

Choisir un endroit facile à trouver, qui minimise les distractions et offre un environnement neutre idéal pour l'entretien. Planifier l'entretien et confirmer à l'avance à la personne interrogée le lieu et l'heure.

- **Pendant l'entretien**

Comme indiqué, l'entretien individuel est une situation interpersonnelle, une conversation entre deux partenaires sur un thème d'intérêt commun. Il s'agit d'une forme spécifique d'interaction humaine dans laquelle la connaissance évolue à travers un dialogue.

**Introduction**

- Expliquer la structure et le déroulement de l'entretien à la personne interrogée.
- Clarifier l'éthique de l'entretien et demander la permission d'enregistrer l'entretien.

**Section des entretiens**

- Éviter le jargon et vérifier la compréhension
- Écouter avec un esprit ouvert
- Veiller à ce que les participants sachent qu'ils sont appréciés et respectés, ainsi que leurs opinions.
- Encourager activement les personnes interrogées à valoriser leurs expériences et leurs connaissances
- Être flexible avec les questions de suivi
- Garder l'entretien concentré, en ramenant la conversation sur la bonne voie ou en la faisant avancer.

**Conclusion**

- Résumer brièvement les points principaux et demander s'il y a un point oublié dans la conversation.
- Confirmer le(s) moyen(s) de contact futur et rappeler à la personne interrogée qu'il est possible de lui envoyer des questions de suivi pendant le processus d'analyse des données.
- Expliquer à la personne interrogée que le rapport d'entretien lui sera envoyé pour qu'elle le révise et le modifie avant de l'inclure dans les profils urbains.
- Clarifier l'utilisation future des informations obtenues lors de l'entretien dans les profils urbains.

- **Après l'entretien**

**Analyse des données**

- Vérification ponctuelle de l'enregistrement pour s'assurer du bon fonctionnement
- Noter les thèmes, les intuitions, les interprétations et les idées.
- Étiqueter et classer les notes, les cassettes et autres documents.
- Analyser les enregistrements, examiner les notes et les transcriptions, si disponibles
- Préparer un rapport sur l'entretien

**Suivi**



- Partager le rapport avec la personne interrogée pour vérification et révision.
- Partager le rapport final et informer la personne interrogée de la publication des données de l'entretien.

**Tableau 1** : Critères de qualité d'un entretien

- L'extension des réponses spontanées, riches, spécifiques et pertinentes de la personne interrogée
- Plus les questions de l'enquêteur sont courtes et plus la réponse du sujet est longue, mieux c'est.
- Mesure dans laquelle l'enquêteur assure le suivi et clarifie le sens des aspects pertinents des réponses.
- L'enquêteur tente de vérifier ses interprétations du sujet lors de la réponse.
- L'entretien est "auto-communicante" : c'est un récit autonome qui n'a guère besoin d'explications supplémentaires.



### Références et lectures complémentaires :

- Kvale, Steinar (1996) *Interviews : An Introduction to Qualitative Research Interviewing*. Londres : SAGE, Chapitre 7 : The Interview Situation, pp. 124-135 ; Chapitre 8 : The Quality of the Interview, pp. 144-159.



### QUOI

---

Les groupes de travail thématiques sont un mécanisme permettant de rassembler les parties prenantes (au-delà de l'équipe de pays et du partenaire de mise en œuvre) afin de développer et d'affiner les contributions de fond aux tâches et activités d'amélioration des bidonvilles. Les Groupes de travail thématiques sont généralement structurés en fonction des domaines thématiques, les participants étant invités parce qu'ils ont quelque chose de valeur à offrir (par exemple, des spécialistes techniques, des habitants des bidonvilles, des organisations communautaires et des ONG qui connaissent les conditions et les besoins des bidonvilles à réhabiliter). Leur composition, leur taille et l'intensité de leur travail varient en fonction des différentes activités et étapes de l'amélioration des bidonvilles.

Les groupes de travail thématiques ne sont pas de simples "groupes de discussion". Ils existent pour développer de manière substantielle la recherche, l'analyse, les connaissances et, en fin de compte, améliorer l'analyse de la situation des bidonvilles dans la ville, l'examen des politiques et des réglementations, la stratégie de prévention et d'amélioration des bidonvilles dans la ville, etc. Ils peuvent également être appelés groupes de travail, groupes consultatifs techniques, etc.

### POURQUOI

---

Au niveau le plus élémentaire, l'implication des parties prenantes spécialisées dans la recherche, l'analyse et le développement des résultats **améliorera leur qualité**, augmentant ainsi la probabilité de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du projet. Les Groupes de Travail Thématiques contribuent à :

- Accroître le sentiment d'**appartenance** des parties prenantes au **processus d'amélioration des bidonvilles et aux résultats**, ce qui renforce son impact et l'utilisation finale et la pertinence des résultats.
- **Consolider et construire un consensus** sur les questions clés de l'amélioration des bidonvilles et favoriser les **liens et la coordination intersectoriels**. Le processus de groupe de travail peut renforcer les capacités et les habitudes de collaboration et de coopération.
- Améliorer la **coordination pour la mobilisation et la mise à profit des ressources** et des instruments de mise en œuvre afin de modifier plus efficacement la situation physique.
- Fournir une plateforme pour l'engagement des parties prenantes dans le processus d'amélioration des bidonvilles qui augmente la **transparence et la responsabilité** des équipes nationales et des partenaires de mise en œuvre dans le processus d'amélioration des bidonvilles.

Les groupes de travail thématiques sont également un mécanisme de renforcement des capacités qui, à son tour, améliore la capacité des groupes les plus faibles à participer efficacement à l'amélioration des bidonvilles (par exemple, en permettant aux organisations d'habitants de bidonvilles de "s'asseoir à la table" avec les autorités locales et nationales

qu'elles ne rencontreraient pas normalement). Elle peut également favoriser un environnement propice à des approches de mise en œuvre innovantes (par exemple, les partenariats public-privé).

## COMMENT

---

Les groupes de travail sont constitués de représentants de différentes institutions parties prenantes ayant une expertise et une expérience pertinentes pour le domaine/la question thématique. Les groupes de travail thématiques doivent s'aligner sur les chapitres thématiques des profils urbains et contribuer à l'élaboration de l'analyse de la situation des bidonvilles à l'échelle de la ville, de l'examen des politiques et des réglementations, de la stratégie de prévention et d'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville, de la stratégie de mobilisation des ressources et des notes conceptuelles pour les projets pilotes de mise en œuvre. Les groupes de travail thématiques peuvent se situer au niveau de la ville et/ou du pays, en fonction des capacités et de la demande. Une partie prenante ou une institution particulière prendra la tête d'un groupe de travail particulier, organisera des réunions et coordonnera les activités qu'il prévoit d'entreprendre.

Le partenaire de mise en œuvre, soutenu par l'équipe pays, dirige l'établissement et la supervision générale des groupes de travail thématiques. Les éléments clés pertinents pour les groupes de travail comprennent :

- **Création** - Les groupes évoluent grâce à un processus décisionnel participatif lors des ateliers nationaux/de la ville, où le nombre, la composition et le mandat de chaque groupe seront décidés. Les membres des groupes de travail ne sont pas "triés sur le volet" par l'équipe nationale/le partenaire de mise en œuvre ; les groupes sont plutôt invités à participer et la composition finale est décidée lors de la consultation.
- **Taille** - Les groupes devraient comprendre environ 8 à 12 membres. Au-delà, la capacité des membres à interagir facilement, à fonctionner comme une équipe et à trouver un moment approprié pour les réunions diminue.
- **Représentation** - L'absence de parties prenantes importantes, ou le fait de ne pas attirer des représentants au niveau de compétence et d'autorité approprié, diminuerait l'efficacité des groupes. Il est important qu'un large éventail de parties prenantes participe, y compris :
  - Des experts techniques issus des services gouvernementaux locaux et nationaux (ministères concernés tels que le foncier, le logement, le gouvernement local, l'environnement, le développement urbain, les services et infrastructures urbains de base, la planification et les finances) ;
  - Représentants/ experts techniques de la municipalité / autorités locales
  - Représentants d'organisations d'habitants de bidonvilles ;
  - Des représentants d'ONG et d'organisations communautaires (aux niveaux municipal et national et reflétant les zones d'intervention) ;
  - Le monde académique (universités ou instituts de recherche) ;
  - Des représentants de l'Office national des statistiques ;
  - Experts techniques d'associations du secteur privé (formelles et informelles) ;



- Organismes donateurs internationaux et régionaux, banques de développement, etc ;
- Agences des Nations unies (par exemple, l'OIT pour le chapitre sur l'économie urbaine du profil urbain).
- **Organisation** - Les Groupes de travail thématiques sont coordonnés et modérés par le Partenaire de mise en œuvre. Il n'est pas essentiel que l'équipe pays ou le partenaire de mise en œuvre dirige les réunions du groupe, mais ils doivent s'assurer que le groupe reste concentré sur le développement de la recherche, de l'analyse et des résultats, et qu'il les relie aux initiatives en cours des partenaires et du gouvernement.
- **Réunions** - Les groupes se réunissent sur une base ad hoc lorsque les membres sont disponibles. Les réunions initiales se concentreront sur le soulèvement et la discussion de questions de fond. Les réunions ultérieures seront consacrées à l'affinement des projets de documents et à la préparation de leur examen externe et de leur approbation.
- **Mandat** - Les groupes de travail ne sont pas des institutions indépendantes ou des structures parallèles ; ils tirent leur mandat des institutions existantes qui participent par l'intermédiaire de leurs représentants. Leur mandat provient des consultations municipales/nationales au début de chaque phase où les groupes sont formés. Ils ne sont pas permanents : ils n'existent que pour la durée de l'activité et lorsque les tâches et les résultats sont terminés.

Les conclusions et les résultats des Groupes de travail thématiques doivent être liés à des consultations publiques plus larges et à des ateliers. Les groupes de travail thématiques produisent la documentation qui sert de base à la discussion, à l'affinement et à l'approbation lors de consultations à grande échelle, d'ateliers, d'événements, etc.

